

Conditions de participation

Concours musical Fondation Dr.-Max-Walter Gerster

Première édition, 31 janvier & 1er février 2026 -
pour piano

Public cible.....	2
Conditions de participation	2
Catégories.....	2
Déroulement	3
Prix et distinctions	3
Concert des lauréat·e·s.....	Fehler! Textmarke nicht definiert.



Public cible

Peuvent participer tous les élèves en formation musicale domicilié-e-s dans les communes riveraines du lac de Bienne ou dans le district du Gäu. Indépendamment du lieu de domicile, sont également admis les élèves qui suivent des cours de piano dans l'une des écoles de musique suivantes :

- École de musique d'Aarberg (MS-Aarberg)
- École de musique de Bienne (MS-Biel)
- École de musique du Gäu (MS-Gäu)
- École de musique Lengnau-Büren (MS-Lengnau-Büren)
- École de musique de Lyss (MS-Lyss)
- École de musique Oensingen-Kestenholz (Bezirk-Gäu)
- École de musique du Seeland (MS-Seeland)

Le concours s'adresse à des participant-e-s de tous niveaux. Il vise à offrir une expérience musicale positive, motivante et valorisante.

Conditions de participation

Le concours 2026 est ouvert à tous les jeunes pianistes classiques de la région, sans critères élitistes. La participation est organisée par groupes d'âge et s'adresse à un large public. En cas de doute concernant le choix des pièces, il est possible de contacter le comité de pilotage.

Les frais d'inscription s'élèvent à CHF 30.– par personne participante. Pour les participant-e-s rencontrant des difficultés financières, les frais peuvent être pris en charge par l'école de musique, sur demande.

Période d'inscription : du 1er septembre au 15 novembre 2025

Catégories

- Piano solo
- Duo (deux pianos ou piano à quatre mains)

Les participant-e-s en piano solo sont réparti-e-s en 4 catégories d'âge (selon le modèle du Concours suisse de musique pour la jeunesse – CSMJ) :

- Catégorie I : 8 à 11 ans (années de naissance 2015 à 2018)
- Catégorie II : 12 à 14 ans (années de naissance 2012 à 2014)
- Catégorie III : 15 à 17 ans (années de naissance 2009 à 2011)
- Catégorie IV : 18 à 24 ans (années de naissance 2002 à 2008)

Chaque catégorie permet aux jeunes musicien-ne-s de s'exprimer selon leur niveau et leur expérience.

Les participant·e·s en piano duo sont également réparti·e·s en catégories I à IV. Dans cette discipline, **la moyenne d'âge** des deux partenaires est déterminante.

Déroulement

Le concours se déroule en une seule ronde. Chaque candidate ou candidat présente un programme composé de 2 à 3 pièces stylistiquement contrastées, provenant de différentes époques musicales.

Durée de jeu :

- **Catégorie I** : minimum 5, maximum 10 minutes
- **Catégorie II** : minimum 7, maximum 13 minutes
- **Catégorie III** : minimum 9, maximum 13 minutes
- **Catégorie IV** : minimum 14, maximum 18 minutes

Les prestations sont publiques.

Les membres du jury remplissent pour chaque candidate et candidat une fiche de retour avec une évaluation en points, remise après les prestations. Il n'y a pas d'entretien individuel de feedback. Les décisions du jury sont communiquées après le passage de tous les participant·e·s de la catégorie concernée. Elles sont définitives et sans appel, toute voie juridique est exclue.

En cas de trop grand nombre d'inscriptions, les inscriptions pourront être clôturées avant la date limite.

Prix et distinctions

Les prix visent à reconnaître et valoriser les performances musicales. Tous les participant·e·s reçoivent un diplôme.

Le jury peut attribuer jusqu'à 3 prix d'encouragement par catégorie :

1er prix d'encouragement :

Prise en charge de 30 minutes de cours hebdomadaires pendant 2 semestres dans une école de musique.

Valeur : entre CHF 1130.– et CHF 1230.– (MS Gäu : CHF 820.– pour 25 minutes)

2e prix d'encouragement :

Prise en charge de 20 minutes de cours hebdomadaires pendant 2 semestres.

Valeur : entre CHF 750.– et CHF 820.– (MS Gäu : CHF 820.– pour 25 minutes)

3e prix d'encouragement :

Abonnement annuel à Tomplay ou Metronaut

Valeur : Tomplay CHF 150.– / Metronaut CHF 81.– (Bon de CHF 250.– pour un billet de concert au KKL)

1 prix spécial peut être attribué :

Masterclass à l'Académie d'été de Bienne - Valeur : **CHF 700.-**

➔ Si un **duo de piano** remporte un prix, **le prix est attribué en double** (à chaque membre du duo).

Concert des lauréates et lauréats : 22 février 2026, 17h00

La Prairie : Centre culturel La Prairie de la Fondation Thiébaud-Frey, Bellmund
(www.laprairiebellmund.ch)